



Office fédéral de la police fedpol
Office central des explosifs
Guisanplatz 1A
3003 Berne

zse@fedpol.admin.ch

+41 58 462 40 00

Demande d'homologation

Engins pyrotechniques

A soumettre en deux exemplaires

Requérant

Examen détaillé CH

Conformité UE

Examen abrégé CH

Changement de présentation

Désignation exacte de l'article Changement de présentation: numéro d'identification-CH	No d'article du requérant	No d'article du fabricant

Fabricant	Site de production

Coordonnées en cas de questions	Lieu, date, signature du requérant

REMARQUES

Les engins pyrotechniques et leur emballage peuvent être mis sur le marché par le requérant dès que ce dernier est en possession d'une autorisation de l'Office central des explosifs (OCE).
Les engins pyrotechniques et leur emballage ne peuvent en aucun cas être modifiés. Le requérant doit soumettre toute transformation à l'Office central des explosifs en remplissant un nouveau formulaire de demande d'autorisation; le produit ne peut pas être mis à disposition sur le marché avant l'approbation de la nouvelle autorisation.

Le requérant est tenu d'annoncer toute modification apportée à un article à l'Office central des explosifs en remplissant un nouveau formulaire de demande d'homologation.
Si l'engin pyrotechnique ne répond plus aux prescriptions en vigueur pour l'homologation des engins pyrotechniques, l'autorisation peut être révoquée en tout temps.

- Homologations étrangères, y compris les bases de décision (expertises)
- Plans de construction à l'échelle avec détails techniques du montage
- Indications détaillées/ liste des pièces
- Description exacte des composants chimiques des éléments ou des charges
- Instructions d'utilisation en français, allemand et italien
- Attestation du contrôle de qualité
- Attestation des tests de secouage et des stockages à chaud (protocole)
- Layout étiquette
- Maquette (échantillon inerte)